

Rapport annuel d'activité
**Fondation d'Entreprise
Legallais**

2012



Édito

La fondation d'Entreprise Legallais vient de boucler sa deuxième année d'existence, ce qui nous permet de dresser un premier bilan très encourageant sur son fonctionnement.

Durant ces 24 mois, la fondation s'est installée durablement dans sa mission. Elle a défini progressivement son mode de fonctionnement et les critères de sélection des projets soutenus. Nos quatre axes thématiques de développement (l'habitat social, la transmission des savoir-faire artisanaux, l'aide à l'éducation des populations défavorisées et l'environnement) se sont concrétisés en 2012 par la réalisation de plus d'une quinzaine de projets décrits dans ce rapport. Depuis novembre 2010, ce sont plus de 200 000 euros que nous avons pu consacrer à ces initiatives d'associations grâce à la générosité de notre entreprise donatrice : Legallais. La fondation constitue un moyen efficace pour l'entreprise de répondre aux attentes croissantes des parties prenantes tout en prenant notre part à la recherche de solutions aux grands problèmes de société.

Pour 2013, nous allons accentuer notre action et appuyer sur la mobilisation en interne des salariés pour parrainer un nombre croissant de projets.



ADMICAL
CARREFOUR DU MÉCÉNAT D'ENTREPRISE

La fondation peut donc se prévaloir d'un bilan positif, l'ensemble de son action ayant d'ailleurs été salué par ses pairs pour la seconde fois. Admical, l'association qui fédère la plupart des fondations d'entreprise en France, a décerné l'Oscar du Nouveau Mécène à la fondation Legallais. Un signe de reconnaissance pour une «jeune» fondation.

Philippe Nantermoz

Président de la fondation d'entreprise Legallais



Sommaire

	Page
1. Présentation de la fondation	4 et 5
• Organisation	
• Valeurs et motivations	
• Domaines d'intervention	
2. Tableau de bord 2012	6
• Présentation de l'activité chiffrée de la fondation sur 2012	
3. Présentation des projets soutenus	7
• Carte de répartition des projets soutenus	
• Projets internationaux.....	8 à 16
• Projets en France.....	17 à 24
• Projets en Basse-Normandie.....	25 à 28

1

Présentation de la FONDATION

ORGANISATION

La fondation est dirigée par un Conseil d'Administration présidé par Philippe Nantermoz. Il est composé de 12 membres, dont 8 sont des collaborateurs Legallais (comprenant un salarié désigné par le CCE) ; les 4 autres proviennent de structures extérieures à la société, et sont des personnes qualifiées dans les domaines d'intervention de la fondation.

MEMBRES ISSUS DE L'ENTREPRISE LEGALLAIS :

Philippe Casenave-Péré, président de l'entreprise Legallais

Jean-Pierre Crignon, directeur logistique

Christelle Debieu, assistante de direction et juriste

Brigitte Delord, responsable qualité et développement durable

Philippe Dudouit, représentant de la famille Dudouit, actionnaire familial de Legallais

Sylvie Goffinet, responsable tarification

Philippe Nantermoz, directeur du développement

Sylvie Prévostat, responsable des marques Legallais

MEMBRES EXTERNES :

Yves Bihel, avocat à la retraite, membre depuis le 12 avril 2013

Jacques Thierry, prêtre en psychiatrie et aumônier des prisons

Eric Hénault-Morel, entrepreneur et business angel

Florence La Rosa, responsable pôle économie sociale et solidaire Conseil Régional de Basse-Normandie

LE BUREAU EST CONSTITUÉ DE :

Philippe Nantermoz, président

Brigitte Delord, vice-présidente

Christelle Debieu, secrétaire

Eric Henault-Morel, trésorier

Le CA se réunit au minimum deux fois par an. Il a pour objectif la définition de la politique générale de la fondation, de ses orientations et de ses domaines d'intervention. Les projets présélectionnés en commission sont soumis à son approbation dès lors que les sommes allouées dépassent 10 000 €. Le CA est également en charge du suivi du programme d'actions pluriannuel. Il a pour mission de veiller à la bonne utilisation du budget, dans le strict respect de la réglementation.

La commission de sélection projets intervient quant à elle dans l'étude des dossiers éligibles soumis à la fondation. Elle sélectionne les projets à soutenir en s'assurant qu'ils répondent aux critères de sélection. La commission est obligatoirement constituée d'au moins 3 membres sur 4 du bureau, et de tout autre membre du CA qui le souhaite. Elle fait valider par le CA les projets représentant des dons supérieurs à 10 000 €.

VALEURS ET MOTIVATIONS

Créée fin 2010, la fondation d'entreprise Legallais est née d'une volonté forte d'organiser, de mettre en lumière et de renforcer les actions sociétales de la société Legallais.

En effet, le respect de l'environnement et des personnes a toujours été au cœur des préoccupations des dirigeants de l'entreprise et de ses collaborateurs. Depuis plusieurs années, Legallais collaborait au développement de quelques initiatives locales, et soutenait des projets qui allaient bien au-delà de ses propres intérêts stratégiques et économiques. C'est le désir de structurer ces actions et de leur donner un sens qui a poussé la société Legallais à créer sa propre fondation. La continuité de ses œuvres de mécénat était ainsi assurée, et le terme de responsabilité sociétale prenait par là une toute autre dimension.

La fondation s'est donnée pour vocation le soutien à la réalisation d'œuvres d'intérêt général, dans les domaines philanthropique, humanitaire, éducatif ou environnemental. Ses engagements visent principalement l'aide aux communautés défavorisées ou vulnérables, mais la fondation d'entreprise Legallais s'attache aussi à conserver un lien entre l'activité et l'identité de son entreprise fondatrice et les projets qu'elle soutient. L'habitat, en particulier à vocation sociale, est ainsi privilégié, de même que la transmission des savoir-faire des métiers du bâtiment.

La contribution de la fondation d'entreprise Legallais peut revêtir plusieurs formes : dons financiers, dons de matériel issu du catalogue Legallais, mécénat de compétences ...

DOMAINES D'INTERVENTION

Les aides accordées par la fondation d'entreprise Legallais sont prioritairement attribuées à des organismes agissant en cohérence avec les valeurs défendues par l'entreprise Legallais. L'entraide sociale constitue le cœur de sa politique de mécénat.

Ses domaines d'intervention s'articulent autour de deux axes fondamentaux :

- L'**habitat à vocation sociale**, hors champs culturel ou patrimonial, fait partie des préoccupations majeures de la fondation. Que ce soit pour des projets de construction, de rénovation ou de réhabilitation de bâtiments, elle s'engage à apporter toute son aide et son expertise à ces démarches. L'habitat reste une priorité de la fondation d'entreprise Legallais, qui veut faire de la lutte contre le mal-logement un de ses chevaux de bataille majeurs.

- Une attention particulière est portée aux projets encourageant la **transmission des savoir-faire artisanaux** dans les métiers du bâtiment. Ceux-ci ayant forgé l'identité même de l'entreprise Legallais, cette dernière se doit d'assurer leur pérennité au travers du temps et des générations. L'apprentissage des activités manuelles, l'aide aux métiers et aux savoir-faire de l'artisanat, l'enseignement des techniques dans le domaine du bâtiment constituent le second pilier majeur de la fondation, en particulier lorsqu'ils s'adressent aux populations défavorisées. La fondation d'entreprise Legallais s'attache aussi à soutenir des projets répondant à d'autres critères mais toujours en lien avec ses valeurs.

Parallèlement à ces deux axes fondamentaux, la fondation étend son action à :

- l'**aide éducative** au profit des milieux extrêmement défavorisés. Cela inclut à la fois les projets visant à la scolarisation et l'éducation de ceux qui n'y ont pas accès, mais aussi toute initiative favorisant l'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté, par la formation et l'aide à l'entrepreneuriat.

- Les **questions environnementales** restent un critère important dans le choix des actions soutenues par la fondation d'entreprise Legallais. La société Legallais s'implique depuis des années dans de réelles démarches de protection de l'environnement, c'est pourquoi elle a souhaité poursuivre cet engagement au travers des projets auxquels la fondation contribue. Elle privilégie des projets permettant

d'associer les salariés de l'entreprise Legallais.

La fondation peut apporter son aide aux structures de type **association loi 1901, aux ONG, et à toute structure à vocation sociale et solidaire**, sans caractère politique ou confessionnel. Elle favorise les entités de taille réduite sans s'interdire d'intervenir dans de grands projets. Elle ne peut financer des projets à but lucratif (hors structures d'insertion par l'activité économique), promotionnel ou publicitaire. De même, elle préfère décliner les demandes d'aide d'urgence, de sponsoring, ou toute sollicitation à caractère événementiel. Les actions ponctuelles, telles que les manifestations ou les expositions, n'entrent pas dans les critères de sélection. Les projets portés par des personnes individuelles, des structures commerciales, les collectivités locales ne peuvent être éligibles.

Pour finir, la fondation d'entreprise Legallais a établi des règles d'équilibre entre les projets à l'international, les projets en France ou dans la région Bas-Normande. Aucune de ces 3 catégories ne peut excéder 50 % ou être inférieure à 20 % des dons accordés sur une année.



2 Tableau de bord 2012

• En 2012 :

Dotation initiale : **200 000 €** répartis sur 5 ans, soit une dotation annuelle minimale de **40 000 €**.

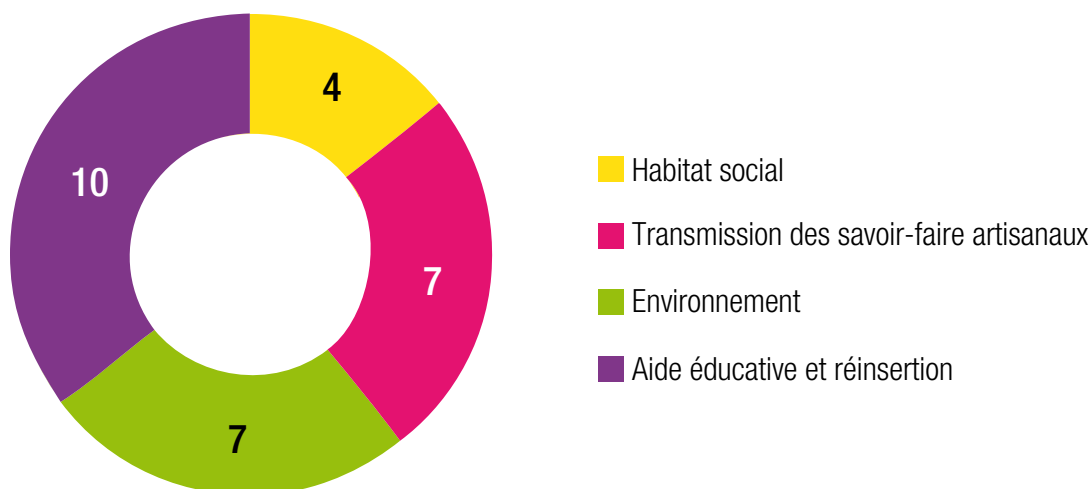
Dans la pratique, Legallais a versé en 2012 la somme de **108 762,06 €**.

La fondation a soutenu **18 projets** et est intervenue dans **8 pays** (France, Cameroun, Burkina Faso, Madagascar, Népal, Cambodge, Pérou, Togo). 35 % des subventions ont été allouées à l'international, 44 % à des projets sur le territoire national, et 22 % ont été attribuées à des projets régionaux (Basse-Normandie).

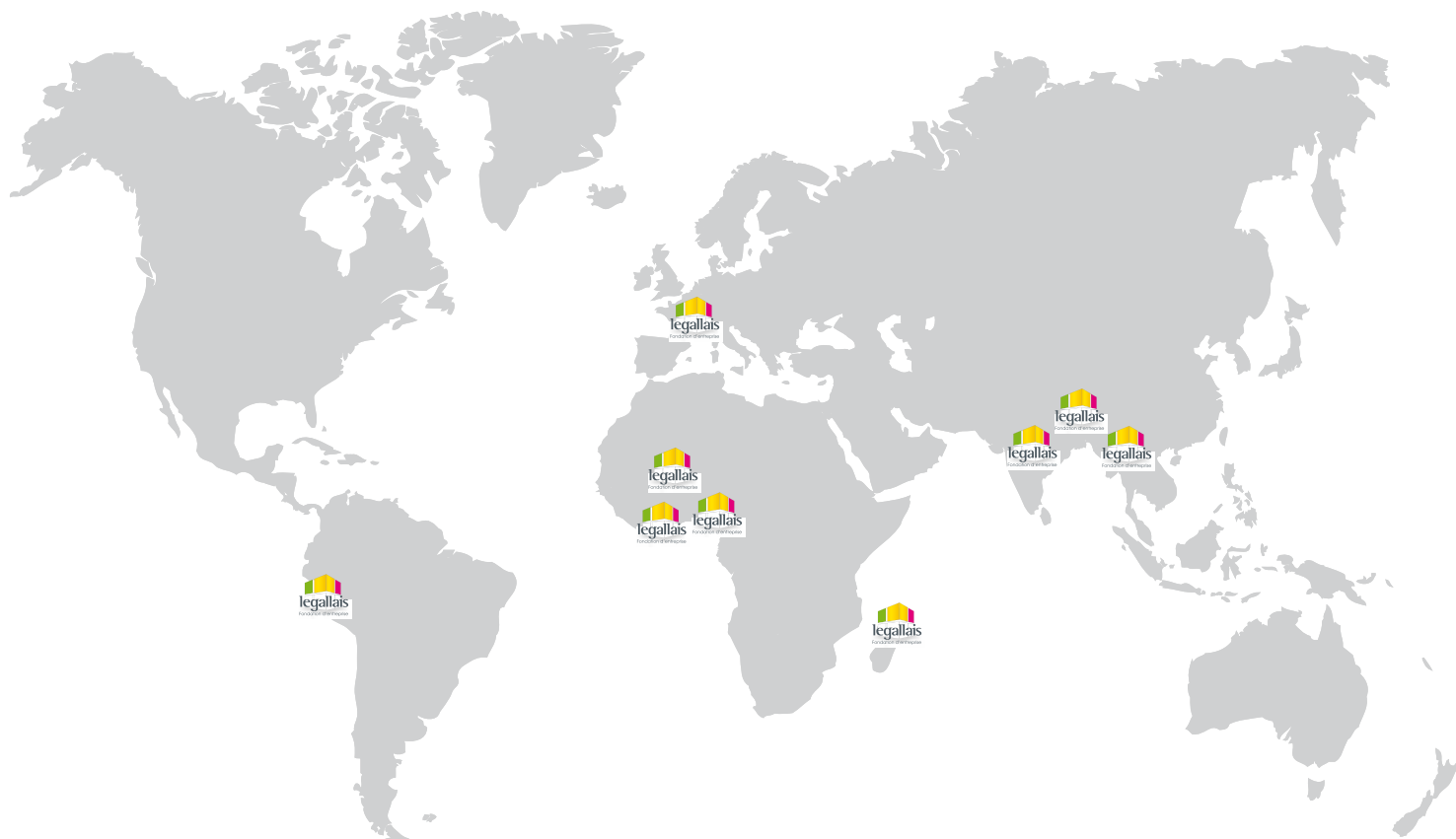
Environ **1/3** des projets font l'objet d'une aide pluriannuelle ! La durée d'accompagnement des programmes varie entre **1 et 3 ans** en moyenne. Les subventions accordées ont un montant moyen de **3 720 €**.

Le CA de la fondation et la Commission de sélection projets se sont réunis respectivement **5 fois** au cours de l'année 2012.

Nombres de projets par critère.*



* Un projet peut répondre à plusieurs critères.



Projets et localisation

INTERNATIONAL

Achalay et Terre de Vie - Pérou
Africa Enfants Sourires du Cameroun - Cameroun
Enfants de Majunga - Madagascar
Enfants du Mekong - Cambodge
GERES - Himalaya Indien
Go to Togo - Togo
Planète Enfants - Népal
SIAD - Cameroun

NATIONAL

2AIPE - Ariège
Acta Vista - Marseille
L'Outil en Main - Calvados + France
Rejoué - Paris
Solid'Action - Isère, Drôme
Habitat et Humanisme - Diverses associations régionales
Interval 41 - Loire-et-Cher

RÉGIONAL (Basse-Normandie)

Terre de Liens - Beuvrigny, Manche
Surfrider - Sallenelles, Calvados
Etre Et Boulot - Honfleur, Calvados

Projets internationaux

Achalay et Terre de Vie - Pérou

Africa Enfants Sourires du Cameroun - Cameroun

Enfants de Majunga - Madagascar

Enfants du Mekong - Cambodge

GERES - Himalaya Indien

Go to Togo - Togo

Planète Enfants - Népal

SIAD - Cameroun



Achalay et Terre de vie



Localisation	PÉROU
Contribution	3 000 € (9 000 € sur trois ans)
Période du projet	2011 / 2012 / 2013
Bénéficiaires	45 enfants sont accueillis dans le foyer d'Achalay
Critère	Aide éducative et réinsertion
Site internet	http://www.fundacionachalay.org/



La fondation **Achalay** œuvre au Pérou depuis près de 40 ans. Sa création découle d'un projet de foyer-ferme à San-Andres et d'une communauté pour adultes handicapés à Cieneguilla.

Elle apporte un soutien matériel et financier à ces deux structures, et accompagne tout projet offrant une aide aux enfants et aux jeunes péruviens démunis, à leur famille, ainsi qu'aux adultes handicapés dont la situation ne permet pas une intégration sociale normale.

La fondation Achalay intervient principalement dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la santé, par un appui au soutien scolaire notamment.

L'association française Terre de vie apporte une aide notable aux actions de cette fondation.



Le projet

Terre de vie gère principalement deux structures aux côtés de la fondation Achalay:

- Le **foyer-ferme de San-Andres** accueille des jeunes de 4 à 18 ans en situation familiale difficile voire dangereuse (enfants maltraités, victimes d'abus). Ils sont pris en charge par une équipe qui assure leur développement personnel, et leur enseigne les règles de la vie en communauté, le respect et l'entraide. Les enfants y apprennent également à travailler (tâches ménagères, travaux agricoles), à se débrouiller et à appliquer les principes d'une bonne hygiène de vie, qui passe avant tout par une alimentation saine. Enfin, le foyer leur donne la possibilité de suivre une scolarisation normale dans un établissement de la région.

- À **Cieneguilla, la Villa Marlène** accueille les enfants de plus de 18 ans du foyer-ferme, lorsque ceux-ci ont un handicap trop lourd pour poursuivre leur formation ailleurs. Ce centre communautaire offre un cadre de vie adapté et sécurisant pour les adultes handicapés, et favorise leur intégration sociale par le partage d'activités communes diversifiées, tout en laissant une marge d'autonomie à ses pensionnaires.



Présenté par un salarié de l'entreprise Legallais, le projet de foyer-ferme a séduit les membres de la fondation.

Celle-ci s'est donc engagée auprès de la fondation Achalay et de l'association Terre de Vie pour un programme de soutien pluriannuel d'une durée de trois ans, pour un montant total de 9 000 €. Il s'agit donc de la deuxième année de soutien de ce beau projet.

Africa Enfants Sourires du Cameroun

Localisation	CAMEROUN
Contribution	500 €
Période du projet	2012
Bénéficiaires	Les habitants du village dans la région de Bamenda
Critère	Aide éducative et réinsertion
Site internet	http://www.africaenfants.fr/



Ce sont 8 étudiants de l'Ecole de Management de Normandie (EMN) à Caen, qui sont à l'origine de ce projet.

Ils ont créé l'association **Africaenfant** - Sourire du Cameroun, rattachée à l'ONG «Colores de Camerun» afin de venir en aide à des enfants handicapés qui vivent dans des situations précaires, dans la région de Bamenda.



Le projet

Le projet a débuté par l'envoi de deux bénévoles sur place afin de faire un premier point sur les besoins réels et urgents à couvrir.

Les étudiants ont donc pu développer un plan d'action, constitué de plusieurs initiatives pour améliorer les conditions de vie des habitants : la construction d'une chape en béton dans un logement et d'un puits, la scolarisation d'une jeune handicapée, etc.

La fondation d'entreprise a été séduite par cette initiative et a décidé de soutenir et d'encourager les étudiants dans leur démarche de projet humanitaire en leur octroyant une aide financière de 500 €.

Enfants de Majunga

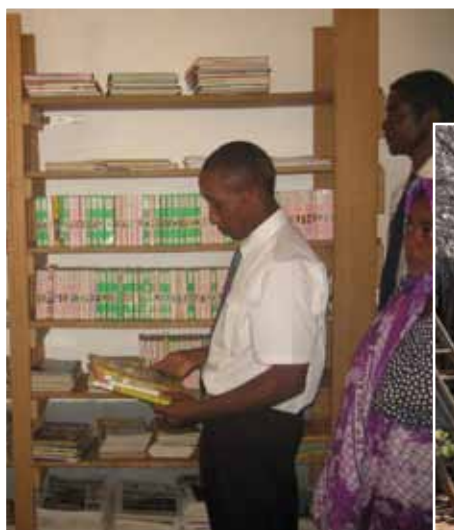


Localisation	PROVINCE DE MAJUNGA, MADAGASCAR
Contribution	1 000 €
Période du projet	2011 / 2012
Bénéficiaires	L'association
Critères	Aide éducative et réinsertion, habitat social
Site internet	http://enfantsdemajunga.org/



Enfants de Majunga est une association qui, depuis sa création en 2001, s'est lancée dans la lutte pour l'accès à l'éducation des enfants, contre l'isolement et l'analphabétisme.

Reconnue comme ONG par le gouvernement malgache en 2003, elle fonde principalement son action sur la construction d'écoles et la formation des enseignants dans la province de Majunga, à Madagascar. Cette région compte près de 64 % d'analphabètes, et de nombreuses zones de son territoire sont enclavées, isolées, ce qui ne facilite pas l'accès à l'éducation. Enfants de Majunga intervient donc en priorité dans la brousse, afin de donner une chance à tous, d'éduquer les enfants pour les sortir de la misère, et de rendre accessible la connaissance, clé du développement pour cette province malgache.



Le projet

Construire des écoles dans la brousse est l'objectif premier d'Enfants de Majunga.



Depuis ses débuts, l'ONG a fait appel à l'entreprise Legallais pour soutenir ses projets de construction de locaux à vocation scolaire, essentiellement par des dons de matériel. En 2011, la fondation d'entreprise Legallais a pris le relais, et a accordé une aide financière pour entretenir les bâtiments existants.

Enfants du Mékong

Localisation	CAMBODGE
Contribution	5 000 €
Période du projet	2012
Bénéficiaires	- 69 élèves de maternelle - 400 élèves de primaire
Critère	Aide éducative
Site internet	http://www.enfantsdumekong.com



L'association **Enfants du Mékong** s'engage depuis 1958 auprès de l'enfance défavorisée du sud-est asiatique.

Elle organise principalement son action autour de la mise en place de parrainages et élabore également des programmes de développement qui visent à améliorer les conditions de vie des populations locales. Elle encourage la progression du tissu économique du territoire aidé et favorise la scolarisation des plus jeunes. En tout, on compte ainsi près de 22 000 enfants parrainés et 60 000 enfants soutenus par l'association !

Au Cambodge, Enfants du Mékong apporte notamment son soutien au projet de construction d'un bâtiment supplémentaire pour accueillir des classes de maternelle au sein d'une école à Angkeas Bos, village au nord-ouest du pays. Cette région très agricole, l'une des plus pauvres du Cambodge, manque d'infrastructures et ne permet pas un accès satisfaisant à l'éducation pour les jeunes.



Le projet

Angkea Bos a un établissement scolaire à sa disposition, rassemblant classes de primaire et de collège dans la même enceinte accueillant quelques 500 élèves. Cependant les bâtiments ne permettent pas d'accueillir les enfants de maternelle dans de bonnes conditions.

Le directeur et les professeurs de l'école ont, avec l'appui des autorités locales et aux côtés d'Enfants du Mékong, décidé de construire un bâtiment supplémentaire entièrement dédié à la création de classes maternelles. Ce nouveau bâtiment comprend trois salles de classe, équipées avec du mobilier et du matériel scolaire et pédagogique adaptés aux enfants en bas âge. Cela permet désormais de prendre en charge l'éducation de 69 enfants répartis en trois classes. Enfin, des toilettes ont été construites pour garantir de meilleures conditions d'hygiène à tous les élèves, et faciliter l'accès à l'école pour les jeunes filles.



La fondation d'entreprise Legallais a soutenu financièrement ce projet. Celui-ci s'inscrivait en effet pleinement dans le domaine de l'aide éducative en faveur des enfants défavorisés, auquel s'ajoutait la nécessité de bâtir de nouveaux locaux. Ce projet a été proposé par une salariée de l'entreprise Legallais.

Localisation	HIMALAYA INDIEN
Contribution	56 400 € apportés par l'entreprise Legallais et sa fondation
Période du projet	2009 / 2013
Bénéficiaires	Habitants du Ladhak
Critères	Habitat social, environnement, transmission de savoir-faire artisanaux
Site internet	http://www.geres.eu/



Le **Groupe Énergies Renouvelables, Environnement et Solidarités** (GERES), est une association française créée en 1976. Elle a pour objectifs la promotion du développement durable et de la protection de l'environnement.



Le projet

Depuis 2008, le GERES s'est lancé dans un vaste programme de construction de bâtiments solaires passifs dans l'Himalaya indien, où la situation humaine et énergétique fragile peut pourtant offrir des opportunités de développement intéressantes.

Les populations concernées vivent en effet dans des conditions extrêmes. L'hiver surtout, glacial à cet endroit du globe, freine toute activité économique même dans les maisons – les températures intérieures restent très basses – et contraignent les populations à l'isolement. Beaucoup de ces foyers défavorisés utilisent des combustibles de type bouse de yak pour se chauffer, alors qu'ils provoquent des risques pour la santé à cause de leurs fumées nocives. Le temps passé à la collecte des excréments occupe de plus une grande partie du temps des enfants notamment, qui ne peuvent profiter d'une scolarisation normale. Pourtant, l'Himalaya indien bénéficie d'une ressource naturelle puissante et inépuisable : le soleil, dont la présence est exceptionnelle tout au long de l'année.

Le GERES a donc élaboré un projet de construction d'un millier de bâtiments solaires passifs. Ces maisons, plus saines, offrent une très bonne isolation thermique. La température dans les bâtiments permet aux habitants d'y vivre et d'y pratiquer une activité artisanale, génératrice de revenus. La vie sociale et économique des populations locales est ainsi assurée tout au long de l'année !

Afin d'assurer la pérennité de son projet, le groupe a aussi formé 237 artisans locaux aux métiers du bâtiment et aux techniques d'efficacité énergétique.

La Fondation d'Entreprise Legallais s'est engagée sur plusieurs années aux côtés du GERES, afin de soutenir le projet dans sa durée.

Pour la richesse du partenariat entre la fondation d'entreprise Legallais et le GERES, les deux structures ont reçu en 2011 le prix spécial du jury lors des premiers trophées du

mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable, décerné par le Ministère de l'Écologie.



Go To Togo

Localisation	TOGO
Contribution	Don d'outillage
Période du projet	2012
Bénéficiaires	Les écoliers et les enseignants de l'école de Lom Nava
Critère	Aide éducative
Site internet	http://go-to-togo-2013.blogspot.fr



L'association **Go To Togo** a été créée par 9 jeunes issus de différentes communes autour de Rennes, afin d'initier un projet de solidarité dans le village de Kpalimé (Plateaux, Togo). Cette action a été organisée en partenariat avec « Univers de solidarité et de développement (UNI.SOL.D) », assistée de la Fédération Léo Lagrange Togo (FLLT).



Le projet

Le projet est en lien avec la stratégie de réduction de la pauvreté du gouvernement togolais qui constate que : « ces quinze dernières années, le système éducatif togolais a éprouvé de fortes contraintes financières dues à la conjoncture socio-économique qu'a connue le pays. »

En effet, 10 % des enfants togolais n'ont pas accès à l'école primaire, et 28 % de ceux qui y ont accès n'achèvent pas ce cycle. Dans ces conditions, seuls 66 % des enfants d'une génération qui accèdent aujourd'hui à l'école atteindront la fin du primaire à l'horizon 2015. Cette situation préoccupe le gouvernement dans le cadre des OMD (Objectifs Mondiaux pour le Développement) en matière de scolarisation primaire universelle.

Les membres de l'association Go to Togo se rendra sur place en juillet 2013. Le chantier servira à rénover 3 salles de classes à l'école primaire de Lom Nava dans la ville de Kpalimé. Ce sera aussi l'occasion pour le groupe de participer à un échange interculturel avec de jeunes Togolais

Les bénéficiaires directs du projet seront les écoliers et les enseignants de l'école primaire qui profiteront d'un cadre plus propice à l'apprentissage et à l'enseignement.



La fondation d'entreprise Legallais a souhaité soutenir cette action pour encourager l'initiative humanitaire des jeunes de l'association Go to Togo en fournissant du matériel.

Localisation	NÉPAL
Contribution	6 000 € sur 3 ans
Période du projet	2012 / 2014
Bénéficiaires	40 enfants et leurs mères
Critère	Aide éducative
Site internet	http://www.planete-enfants.org



Planète Enfants est un ONG de solidarité internationale qui lutte contre la traite des êtres humains, en particulier contre l'exploitation sexuelle et toute autre forme de violence. Elle concentre principalement son action au Népal, pays comptant parmi les plus pauvres au monde. La situation y est tristement favorable aux activités de traite d'êtres humains : un État corrompu, peu concerné et aux moyens limités, un taux de chômage élevé, un système de castes encore très présent, le tout reposant sur une société patriarcale forte qui favorise les discriminations...

Planète Enfants y œuvre donc en priorité pour la protection des femmes et des enfants, premières victimes de ces abus. Elle intervient par le biais de la sensibilisation du grand public, vise à assurer et à faire appliquer les droits de l'enfant. Elle a aussi vocation à renforcer les capacités des communautés vulnérable, à leur assurer une protection et la mise en place de lieux de réinsertion afin d'améliorer leur cadre de vie.

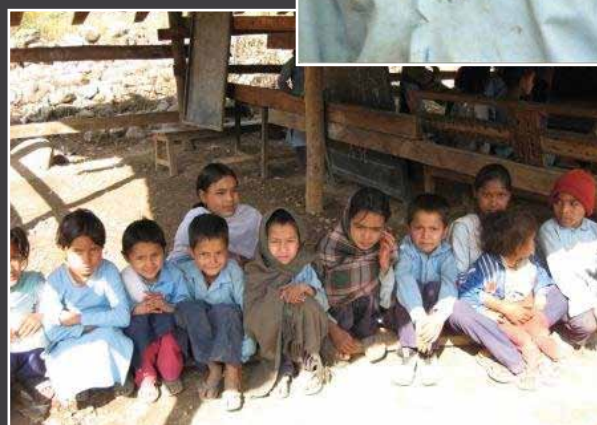


Le projet

Planète Enfants a mis en place le programme Maternelle de l'Espoir à Katmandou (Népal), pour les enfants de prostituées. En effet, on estime qu'entre 10 000 et 15 000 jeunes filles sont exploitées sexuellement dans les bars et les restaurants de la ville. Un tiers d'entre elles ont des enfants de moins de 7 ans, qui sont livrés à eux-mêmes.

Planète Enfants a inauguré cette maternelle au début de l'année 2012. Elle peut désormais accueillir une quarantaine d'enfants de 3 à 7 ans, pour leur offrir une protection contre les dangers de la rue tout en leur garantissant un environnement propice à leur épanouissement, avec notamment une éducation de qualité, assuré par du personnel qualifié.

En parallèle de cette maternelle, Planète Enfants organise des réunions de parents d'élèves afin de permettre à ceux-ci de rejoindre la mise en place d'activités d'éducation parentale, mais surtout de prendre le temps de réfléchir personnellement à l'accession à un meilleur avenir professionnel. Avec un taux de participation de 85 % (mère, père et parfois grands-parents), ces réunions rencontrent un grand succès et apportent à l'ensemble des bénéficiaires des outils efficaces pour leur avenir et celui de leurs enfants.



La fondation d'entreprise Legallais apporte une aide financière à ce projet qui a touché les membres de la commission en raison de l'extrême pauvreté de cette partie du monde.

Localisation

CAMEROUN

Contribution

34 800 € sur 3 ans

Période du projet

2012 / 2013 / 2014

Bénéficiaires

- 200 jeunes par an dans les 3 centres de formation professionnelle partenaires (soit 600 jeunes sur la durée du projet)
- 50 jeunes par an dans la permanence de création d'entreprise (soit 150 jeunes sur la durée du projet)
- 20 jeunes accueillis dans la pépinière pour une durée de 2 ans

Critère

Transmission des savoir-faire artisanaux

Site internet

<http://www.siad.asso.fr/>



Le **SIAD** (Service International d'Appui au Développement) est une association d'accompagnement d'initiatives économiques dans les pays du Sud, principalement au Mali, au Cameroun et au Burkina Faso. Le SIAD œuvre pour la promotion de l'auto-entrepreneuriat et met en place des projets favorisant le développement d'activités économiques locales, créatrices d'emploi et de valeur pour les territoires.



Le projet

Parmi ces grands projets phares lancés et soutenus par le SIAD, figure Graines de Talent, une pépinière d'entreprises installée à Yaoundé au Cameroun.

Ce projet vise en premier lieu à apporter une réponse aux problèmes d'insertion professionnelle et de chômage des jeunes particulièrement forts dans la capitale politique camerounaise. Il fournit aux jeunes diplômés un appui pour s'installer à leur compte ; ils accèdent ainsi à l'emploi par la création de leur propre activité, améliorent leurs conditions de vie et participent ainsi activement au développement du tissu économique local.

La pépinière met pour cela à la disposition des jeunes entrepreneurs sélectionnés des équipements en lien avec l'activité choisie et les accompagne pendant les premières années de démarrage de celle-ci, dès la conception du projet. Elle procure formations, conseils et suivi technique, et se porte garante de la bonne santé de la nouvelle micro-entreprise. Le suivi est réalisé jusqu'à ce que l'entreprise soit suffisamment stable pour fonctionner par elle-même, et donc sortir de la pépinière. Le SIAD envisage une rotation des entreprises tous les deux ans environ, de quoi assurer une régénération constante du tissu économique de la capitale camerounaise.

La fondation d'entreprise Legallais s'est engagée pour trois ans aux côtés du SIAD, pour soutenir ce projet de pépinière d'entreprises. Sa contribution servira à la formation, l'installation et l'accompagnement de métalliers et de menuisiers. L'aide à l'entrepreneuriat et l'idée d'autonomisation concrète des personnes soutenues ont particulièrement séduit la fondation.

Projets nationaux

2AIPE

Acta Vista

L'Outil en Main

Rejoué

Solid'Action

Habitat et Humanisme

Interval 41



Localisation

ARIÈGE

Contribution

Don de matériel

Période du projet

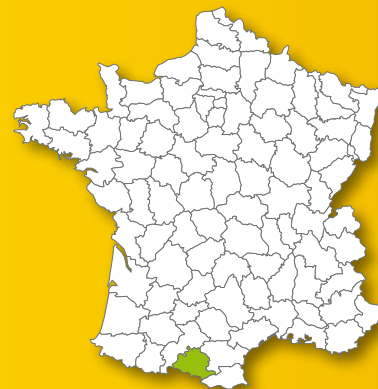
2012

Bénéficiaires

6 personnes en Contrat Unique d'Insertion sur l'atelier menuiserie-ébénisterie.

Critère

Transmission des savoir-faire artisanaux



La **2AIIPE** (Association Appaméenne d'Insertion par l'Économie) est une association située à Pamiers, dans l'Ariège, qui œuvre pour l'insertion sociale et professionnelle de personnes en grande difficulté. L'enseignement des savoir-faire et des savoir-être permettent aux bénéficiaires de reprendre petit à petit une activité professionnelle, et de recréer du lien social.

L'association se divise pour ce faire en trois chantiers d'insertion : des Brigades Vertes, un magasin, et un atelier de menuiserie-ébénisterie.



Le projet

L'association a décidé de développer son activité de menuiserie-ébénisterie ; elle souhaite pour cela développer ses chantiers d'écoconstruction par :

- le montage de panneaux de bois pour maisons et bateaux ;
- la création d'une gamme de mobilier sur mesure et personnalisable selon les goûts des clients ;
- l'élargissement de ses prestations à destination des particuliers et des entreprises ;
- la réduction de l'impact de ses activités sur l'environnement.

Le chantier permet de former ces employés en Contrat Unique d'Insertion aux métiers du bois et de leur donner toutes les clés pour retrouver ensuite un emploi. La mise en situation de travail de ces personnes est également un atout pour leur avenir professionnel. L'atelier menuiserie offre un cadre mixte, convivial et exigeant, qui favorise le partage et donc l'intégration de chacun.

La fondation d'entreprise a été sensible à l'alliance de principes forts mis en avant par l'association : réinsertion par l'emploi de personnes en difficulté, transmission de savoir-faire artisanaux en lien avec les métiers du bois et indirectement avec ceux du bâtiment, prise en compte des problématiques environnementales. Elle apprécie la démarche de la 2AIIPE de pérennisation de ses activités et sa volonté d'autonomisation à la fois de son fonctionnement mais aussi de ses bénéficiaires. Un véritable tremplin pour l'avenir !

ACTA VISTA

Localisation	MARSEILLE
Contribution	1500 €
Période du projet	2012
Bénéficiaires	- 34 salariés permanents d'Acta Vista et de l'organisme de formation partenaire BAO - les visiteurs du Fort d'Entrecasteaux - 172 salariés en insertion
Critère	Transmission des savoir-faire artisanaux
Site internet	http://www.actavista.fr/



Acta Vista est une association spécialisée dans la restauration et la valorisation du patrimoine, qui travaille notamment à la réhabilitation de monuments historiques. Elle veille à la sauvegarde de ces bâtiments anciens et les remet à neuf pour qu'ils puissent conserver toute leur force historique, et être de nouveau ouverts au public.

L'association emploie pour ce faire des salariés en insertion sur ses chantiers. Elle les recrute, les forme et les intègre sur ses chantiers d'insertion tout au long de l'année. Les salariés peuvent ainsi suivre la formation professionnelle spécifique de «maçon du bâti ancien», avec apprentissage des techniques et mise en pratique directe sur site. Depuis sa création en 2002, Acta Vista a ainsi formé 3 600 salariés aux métiers du bâti ancien et de la restauration du patrimoine, dont 350 en 2011.

Acta Vista assure également la conduite de projets européens dans le cadre du programme Leonardo Da Vinci : Chantier Européen pour l'Emploi incluant Chypre, Malte, l'Italie et la France.



Le projet

Acta Vista restaure actuellement le Fort d'Entrecasteaux (construit au 17ème siècle) à Marseille, où elle a pu inaugurer les nouveaux locaux de son Pôle d'Insertion et de Formation le 4 juillet 2012. C'est dans ce cadre que l'association a sollicité la fondation d'entreprise Legallais, afin d'équiper ses équipes de défibrillateurs pour assurer leur sécurité sur leur lieu de travail. Acta Vista dispense aussi à ses salariés une formation pour l'obtention du certificat Sauveteur Secouriste du Travail, incluant aussi l'usage des défibrillateurs. Cette initiative permet d'assurer une sécurité maximale sur les chantiers d'insertion.

De nouveaux chantiers sont en cours et Acta Vista ne manque pas de projets... son action a donc encore de beaux jours devant elle.

La fondation a désiré soutenir cette association engagée dans la réinsertion professionnelle liée au bâtiment.

L'outil En Main



Localisation

CALVADOS + FRANCE

Contribution

1500 € + fourniture de matériel

Période du projet

2011/2012

Bénéficiaires

Les 90 associations du réseau l'Outil en Main

Critère

Transmission des savoir-faire artisanaux

Site internet

<http://www.loutilenmain.asso.fr>



L'**Outil en main**, réseau comptant 90 associations sur l'ensemble du territoire français, a pour vocation la transmission des savoir-faire artisanaux dans les métiers du bâtiment et du patrimoine.



Le projet

Il met en lien des ouvriers et artisans qualifiés, généralement retraités, avec des jeunes enfants de 9 à 14 ans. L'objectif est de tisser des liens intergénérationnels autour de l'apprentissage de métiers manuels et de savoir-faire. Cela permet à ces hommes et femmes de métier de garder un pied dans la vie active, tout en partageant leur passion avec les nouvelles générations, et d'initier des jeunes aux outils et aux gestes artisanaux dans de vrais ateliers. Cette initiative contribue à l'épanouissement de l'enfant, favorise le partage des connaissances entre les jeunes et leurs aînés, et pérennise les métiers artisanaux au travers d'une transmission concrète des techniques.

L'initiative de l'Outil en main est depuis longtemps appréciée et soutenue par Legallais, du fait de la proximité des activités de l'entreprise avec l'objet de l'association. La fondation d'entreprise Legallais a donc poursuivi en 2012 son soutien financier à la division calvadosienne de l'Outil en main d'un part, et en continuant d'équiper ses ateliers en kits de sécurité dans les associations au niveau national d'autre part. Un millier de kits de protection ont ainsi été offerts pour répondre au besoin de sécurité des enfants apprentis.

L'entreprise Legallais et sa fondation soutiennent cette initiative depuis plusieurs années. C'est tout naturellement que s'est imposée l'idée d'un soutien au travers de la fourniture de kits de sécurité comportant masques, bouchons à oreilles, gants et lunettes de protection.

Localisation	PARIS
Contribution	Don de 1000 cartons
Période du projet	2012
Bénéficiaires	L'association
Critères	Aide éducative et réinsertion, environnement
Site internet	http://rejoue.asso.fr/



Rejoué est une association de loi 1901 basée à Paris, qui a une activité toute particulière : donner une nouvelle vie aux jouets ayant déjà servi, afin de les revendre à petit prix et de prolonger leur durée de vie. Pour ce faire, elle organise régulièrement des collectes dans les écoles parisiennes, les mairies d'arrondissement, dans les entreprises, les distributeurs de jouets ou encore auprès de la Croix-Rouge française, et offre aussi la possibilité aux donateurs de jouets de venir les déposer directement dans son propre atelier.

Les jouets collectés sont ensuite rénovés pour leur rendre une nouvelle jeunesse : nettoyage, réparation et valorisation sont assurés par une équipe de 15 personnes, dont 12 en insertion. Les hommes et femmes en réinsertion sur ce chantier sont suivis pas à pas, bénéficient d'un programme de formation et sont accompagnés dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur projet professionnel. Rejoué se positionne ainsi également en tremplin pour l'emploi.

L'association garantit une revalorisation des jouets au plus proche des impératifs environnementaux. Seuls des produits sains et naturels sont utilisés pour le nettoyage et la remise à neuf, les emballages sont réduits au strict minimum et de préférence fabriqués à partir de matériau recyclé...

Rejoué travaille aussi en circuits courts, favorisant les distributeurs locaux directement en lien avec l'enfance : crèches, ludothèques, épiceries solidaires, associations d'assistantes maternelles, etc. Le gaspillage, que ce soit en jouets, en emballages ou en énergie, est ainsi banni au mieux de l'activité de Rejoué ; moins de déchets pour plus d'heureux, en voilà un beau projet !



Le projet

Après la remise en état des jouets, ils doivent être stockés avant leur mise en vente. Pour faciliter cette étape, il est nécessaire de les conditionner par famille.

La fondation d'entreprise Legallais a souhaité donner un coup de pouce à Rejoué en mettant à sa disposition un millier de cartons Legallais, pour les aider à assurer le stockage des jouets collectés.

Solid'Action

Localisation	ISÈRE, DRÔME
Contribution	Don de matériel
Période du projet	2012
Bénéficiaires	15 hommes et femmes sur le chantier
Critères	Transmission des savoir-faire artisanaux, environnement
Site internet	http://www.solidaction.fr/



L'association **Solid'Action** a pour but de développer et de soutenir des projets visant à accueillir, avec ou sans hébergement, des personnes en situation de grande exclusion, en leur apportant une aide matérielle et morale, et en leur proposant une activité en milieu rural. Cette aide doit leur permettre avec ou sans soutien durable de retrouver une place dans la société. L'association peut aussi participer et coopérer à des organismes, quelle que soit leur nature, ayant pour but ou objet la réinsertion professionnelle et sociale de personnes en difficulté ou en situation d'exclusion.

Pour ce faire, l'association offre notamment un lieu d'accueil de type familial aux personnes en « échec d'insertion » afin qu'elles puissent bénéficier d'un hébergement durable dont elles ont la charge et leur propose des activités de travail adaptées à leur profil et leurs possibilités.



Le projet

Solid'Action a récemment lancé un chantier d'insertion expérimental de nettoyage nommé EPIDA (Expérimentation de Parcours d'Insertion à Durées Adaptées), du déménagement social, de la manutention et du travail sur les plateformes de compostage et les déchetteries végétales. Il permettra d'employer 15 personnes en provenance des chantiers d'insertion de Solid'Action. Le chantier enseigne polyvalence, savoir-faire et savoir-être, tout en prenant le temps d'accompagner et de transmettre les gestes et les techniques pour une qualité de travail sûre. Enfin, le projet met en lien le chantier et les entreprises locales, pour une meilleure dynamique partenariale entre acteurs du marché du travail ; un levier de plus en faveur de l'insertion !

Ce nouveau programme nécessite de nouvelles acquisitions pour la mise en place et le fonctionnement de ce chantier : achat de véhicules, de matériel et d'outillage (espaces verts, nettoyage...), ainsi que de matériel informatique auxquels s'ajoutent les frais d'installation de l'Entreprise Solidaire (terrassment, installation des bungalows, mise aux normes etc.) et les investissements liés à la mise en place d'une nouvelle activité de blanchisserie.



Afin d'aider à l'émergence de ce nouveau chantier, la fondation a donc accordé à Solid'Action un don de matériel qui permettra d'équiper les personnes en insertion et d'assurer des conditions de travail favorables à ces équipes.

Localisation	Diverses associations régionales
Contribution	Don d'outillage
Période du projet	2011/2012
Bénéficiaires	Les résidents d'Habitat et Humanisme
Critère	Habitat social
Site internet	http://www.habitat-humanisme.org/



Habitat et Humanisme lutte contre l'exclusion sociale et le mal-logement. Elle construit son action autour de la certitude que l'accès à un logement décent est une des clés fondamentales de la réinsertion sociale des personnes défavorisées et en situation d'exclusion.

Habitat et Humanisme a donc pour objectif de favoriser l'accès à un logement décent et à faible loyer. Elle procède notamment par l'achat de maisons et d'immeubles qu'elle rénove et remet aux normes afin de les rendre habitables. Les bénéficiaires sont également accompagnés individuellement dans leur projet de réinsertion : le but est ici de leur permettre de retrouver autonomie, confiance et estime de soi, tout en travaillant à tisser de nouveau du lien social.

Enfin, Habitat et Humanisme s'engage pour l'épargne solidaire en permettant aux épargnants de souscrire à des placements solidaires au profit de l'association. Les fonds constitués sont directement utilisés pour les projets de l'association auprès des plus démunis.



Le projet

Pour permettre l'accès des familles et des personnes seules en difficulté à un logement décent et à faible loyer, Habitat & Humanisme dispose d'un parc de plus de 5 500 logements, en propre ou confiés en gestion. Elle met en place l'entretien de ces logements par des bénévoles qui de ce fait ont besoin d'équipements professionnels.

La fondation a donné 30 boîtes à outils afin d'équiper les bricoleurs bénévoles chargés des petits travaux d'installation et d'entretien dans les logements. Elle soutient régulièrement Habitat et Humanisme dans ses projets, la lutte contre le mal-logement étant une de ses priorités.

INTERVAL 41

Localisation	LOIR ET CHER
Contribution	Don de matériel
Période du projet	2012/2013
Bénéficiaires	15 personnes en insertion
Critères	Aide éducative, environnement, transmission des savoir-faire artisanaux, habitat social
Site internet	http://www.interval.a3w.fr



Interval 41 est une association dont la vocation est l'insertion sociale, professionnelle et citoyenne de personnes en difficulté.

Pour ce faire, elle met en place des activités liées aux métiers du bois et de la construction.

Quinze personnes sont actuellement accueillies en insertion sur les chantiers d'Interval et participent à de nombreux projets allant de la fabrication d'abris de jardin à la réalisation de bâtiments en bois. Interval leur propose un accompagnement social et professionnel individuel, et facilite leur réintégration sur le marché du travail en leur transmettant les techniques de construction moderne et écologique.



Le projet

Interval 41 a mis sur pied son nouveau projet : MBE, pour Maison Bois Évolutive. L'association s'engage dans le développement et la construction de maisons en bois, économiques et écologiques. Les constructions en bois permettent de réaliser entre 20 et 60 % d'économies sur le coût de l'énergie. Ces logements seront également évolutifs, c'est-à-dire qu'ils pourront être modifiés et agrandis au gré de l'évolution de leurs occupants, par assemblage de modules. Les MBE présentent d'autres qualités intéressantes : confortables, parfaitement isolées aux niveaux thermique et phonique, elles sont également faciles d'entretien, et accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Enfin, Interval continue à œuvrer pour l'insertion de personnes en difficulté, en les formant et en les faisant participer à la réalisation du projet MBE. Certains bénéficieront peut-être, s'ils le souhaitent, d'un des logements qu'ils auront aidé à construire... une belle façon de voir leurs efforts et leur savoir-faire récompensés !



Ces MBE ne sont encore qu'au stade de prototype ; le premier sera construit et testé d'ici 2013. Un véritable tournant dans le domaine de l'habitat qui est peut-être en train de se préparer avec ce projet qui a séduit la Fondation d'entreprise Legallais. Pour cela, du matériel, issu du catalogue Legallais, a été livré à Interval 41.

Projets régionaux

Basse-Normandie

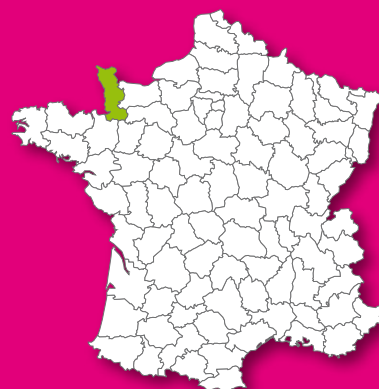
Terre de Liens

Surfrider

Etre Et Boulot



Localisation	BEUVRIGNY, MANCHE
Contribution	6 000 € + mécénat de compétences
Période du projet	2012
Bénéficiaires	Laetitia Cenni, agricultrice
Critère	Environnement
Site internet	http://www.terredeliensnormandie.org



Terre de Liens est une association nationale ramifiée en entités régionales ayant créé deux outils de finance solidaire : la SCA Foncière Terre de Liens et la Fondation Terre de Liens (reconnue d'utilité publique).

Elle agit en faveur des pratiques agricoles durables et saines, et travaille à rendre la terre accessible à tous, sur un modèle collectif, solidaire et responsable. L'association construit notamment ses actions sur l'aide à l'installation et au développement d'une agriculture biologique et paysanne.

Elle rachète fermes et terrains pour ensuite les louer à des paysans qui s'engagent par contrat (Bail Rural Environnemental) à conserver des pratiques agricoles écologiquement soutenables et socialement responsables. Les terrains rachetés sortent définitivement du marché car ils ne sont jamais revendus. Ces terres et fermes sont mises à la disposition d'un agriculteur ou d'une agricultrice qui crée sa propre activité nourricière et durable. L'association favorise également les circuits courts, afin de relocaliser nos consommations alimentaires.

Après avoir soutenu Terre de Liens Normandie notamment dans son acquisition de terres pour lancer l'activité d'un maraîcher en 2011*, la fondation a décidé de poursuivre son partenariat avec l'association par le biais d'un nouveau projet.



La Fondation d'entreprise Legallais a souscrit des actions auprès de la Foncière Terre de Liens à hauteur de 4 000 € et a versé une aide financière de 2 000 € pour le fonctionnement de Terre de Liens Normandie. De plus un salarié de l'entreprise a participé au projet en prodiguant des conseils en marketing et en communication à la jeune agricultrice.



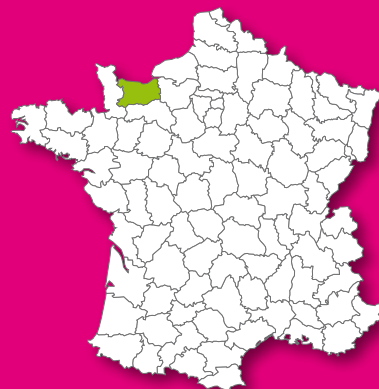
Le projet

Laetitia, éleveuse de chevaux, a souhaité développer pour ses animaux une alimentation plus adéquate et en lien avec ses convictions écoresponsables.

C'est alors que la jeune agricultrice a décidé d'abandonner progressivement son activité d'élevage pour se tourner vers la culture biologique de l'ortie. Ses vertus sont nombreuses, permettant d'être utilisée dans plusieurs domaines, l'alimentation animale notamment.

** En 2012 la fondation d'entreprise Legallais et Terre de Liens Normandie ont été récompensées par le prix spécial «encouragement» lors des 3èmes trophées du mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable.*

Localisation	Sallenelles, Calvados
Contribution	Chantier de nettoyage
Période du projet	2012
Bénéficiaires	CPIE de la vallée de l'Orne (14)
Critère	Environnement
Site internet	http://www.initiativesoceanes.org/



La Fondation **Surfrider** est un réseau mondial d'associations locales, présente sur tous les continents. Elle a pour objectifs « la défense, la sauvegarde, la mise en valeur et la gestion durable de l'océan, du littoral, des vagues et de la population qui en jouit » ; elle étend également son action aux zones de loisirs nautiques des lacs et rivières.

Très engagée et dynamique, elle porte simultanément plusieurs programmes pour la protection de l'environnement, qui se déclinent de différentes manières : organisation d'événements, travail auprès des institutions et des entreprises, campagnes de sensibilisation, création d'outils pédagogiques...

L'association est aujourd'hui un acteur incontournable de la lutte pour la sauvegarde et la gestion durable des espaces maritimes, lacustres et fluviaux.



Le projet

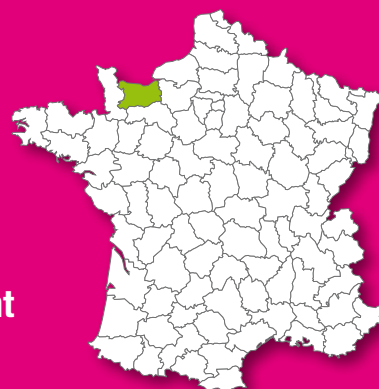
Tous les ans, la fondation Surfrider organise un évènement mondial, baptisé les « Initiatives Océanes ». Le temps d'un week-end, des milliers de bénévoles partent à la chasse aux déchets qui pullulent le long des rivières, des lacs et des océans. La fondation Surfrider coordonne ces évènements, mais ce sont des particuliers, des entreprises ou des collectivités qui choisissent d'organiser chaque nettoyage local ; ainsi, la mobilisation fait appel à la volonté de chacun, et les opérations sont montées volontairement par tout citoyen souhaitant débarrasser un lieu spécifique de ces déchets aquatiques. Le nombre de points de nettoyage augmente à chaque nouvelle édition, attestant d'un réel engouement pour la démarche.

De nombreux salariés Legallais se sont mobilisés pour participer au nettoyage de l'estuaire de l'Orne, et ont été rejoints par des bénévoles de Bricozor, de l'EM Normandie et de l'IAE de Caen. Cette mobilisation a permis cette année de collecter 4m³ de cannettes en aluminium, d'emballages, mais aussi de briquets, brouettes, ordinateurs, etc. Autant d'objets, souvent incongrus, qui polluent les espaces naturels de l'estuaire de l'Orne et menacent sa biodiversité.

La Fondation d'entreprise Legallais attache une grande importance à cette opération qui implique les salariés Legallais et leurs proches dans la protection de l'environnement et la sensibilisation des jeunes bénévoles. Pour sa deuxième édition, cette opération a rassemblé 150 personnes le 25 mars 2012. Un grand merci à toutes les bonnes volontés !

Etre et Boulot

Localisation	HONFLEUR, CALVADOS
Contribution	Don d'outillage et d'équipement.
Période du projet	2012
Bénéficiaires	Personnes en phase de réinsertion
Critère	Aide éducative et réinsertion, environnement
Site internet	http://etretboulot.org/



Etre & Boulot est une association qui œuvre pour l'insertion sociale et professionnelle de publics en difficulté, résidant sur le territoire de Pont-Audemer (14).



Le projet

Etre & Boulot souhaite mener une action expérimentale d'accompagnement individuel et collectif, centrée sur une activité au service de la collectivité et tournée vers l'environnement. Les bénéficiaires (personnes en réinsertion sociale et professionnelle) sont sous contrat de travail de 20h/semaine : 2/3 du temps est consacré au travail sur les chantiers ; 1/3 à de l'accompagnement (travail d'équipe, aide aux bénévoles, animations culturelles et sportives, formulation du projet professionnel et vie citoyenne).

Ces chantiers participent à la lutte contre la Renouée du Japon, plante invasive à prolifération rapide qui menace la biodiversité et provoque des pollutions organiques dégradant la qualité des eaux. Les équipes travaillent sur les bords de la Risle, effectuent des travaux d'arrachage et de débroussaillage (puis stockage et brûlage des déchets végétaux), et procèdent à la restauration de la biodiversité sur toutes les berges du cours d'eau. Ces chantiers permettent aussi d'effectuer des recherches sur l'environnement et l'écosystème particulier de cette zone (eau, faune, flore, perturbations écologiques, etc.). Les services techniques de la ville et des experts botaniques viennent également en appui de ce projet pour assurer sa cohérence et son bon déroulement. Les personnes en insertion reçoivent une formation complémentaire liée aux risques et contraintes techniques de leur lieu de travail (travail en proximité de l'eau, en forte déclivité et en bordure de route).



Etre et Boulot a sollicité une aide la part de la Fondation afin d'obtenir du matériel et de l'outillage pour permettre aux bénéficiaires d'assurer au mieux leurs missions. Les membres de la fondation ont trouvé une grande cohérence dans ce projet sociétal et environnemental et ont approuvé à l'unanimité le soutien de cette structure.

Remerciements

Que serait une fondation sans la bonne volonté de ses bénévoles ?

C'est grâce à l'action de tous que les projets présentés dans ce rapport ont pu être menés ou soutenus et cela vaut bien un grand et sincère MERCI.

La fondation d'entreprise Legallais souhaite en effet remercier tous ceux qui, par leur investissement en temps et en réflexion, lui ont permis de grandir, d'ouvrir ses horizons et de s'engager socialement et financièrement auprès de publics diversifiés.

Nous tenons tout particulièrement à remercier :

- **Les bénévoles de la fondation**, salariés ou retraités Legallais, qui donnent de leur temps pour permettre aux projets de prendre vie. Merci à eux notamment pour leur participation active à des projets tels que le nettoyage de l'estuaire de l'Orne ou encore la braderie des Lacs.

- **Les membres du Conseil d'Administration** de la fondation sans qui celle-ci ne pourrait pas avancer. Leur disponibilité et leur implication permettent le développement de la fondation. Ils sont également les garants du respect des valeurs de l'entreprise Legallais.

- **Les partenaires de la fondation** d'entreprise Legallais, qui imaginent, proposent et mettent en place des projets indispensables au bien-être commun, à la protection et à l'insertion sociale des personnes fragilisées, à la transmission des savoirs et à la sauvegarde de l'environnement.

Nous souhaitons une année 2013 riche en partenariats et initiatives porteuses d'avenir, et espérons pouvoir prolonger notre action pour de longues années encore, aux côtés de tous ceux qui s'engagent pour un monde meilleur.

- Un remerciement tout particulier aux **actionnaires de l'entreprise Legallais** qui ont renouvelé leur confiance et leur financement à la fondation en permettant ainsi de poursuivre les actions engagées.

La fondation d'entreprise Legallais est heureuse de se placer au cœur d'une démarche qui vise à améliorer le quotidien de tous, en favorisant des initiatives citoyennes.

À présent, cap sur 2013, avec la joie de prendre part à de nouveaux projets solidaires.

Crédits photos :

Achalay et Terre de Vie, Africa Enfants Sourires du Cameroun, Enfants de Majunga, Enfants du Mekong, GERES, Go to Togo, Nowon, Planète Enfants, SIAD, 2AIPE, Acta Vista, L'Outil en Main, Rejoué, Solid'Action, Habitat et Humanisme, Interval 41, Terre de Liens, Surfrider, Etre Et Boulot.

CHARTRE DU MECENAT D'ENTREPRISE

CHARTRE DU MECENAT D'ENTREPRISE

Réalisée par Admical et ses Adhérents et ouverte à tous les acteurs du mécénat d'entreprise

Le mécénat d'entreprise est :

■ UN ENGAGEMENT

Le mécénat est un engagement libre de l'entreprise au service de causes d'intérêt général, inscrit dans la durée, sous la forme d'un don financier, de produits, de technologie ou d'un apport de compétences, sans recherche d'impact sur ses activités marchandes. Cette démarche d'attention et d'ouverture à la société éclaire et enrichit l'identité de l'entreprise.

■ UNE VISION PARTAGÉE

La relation entre l'entreprise mécène et le bénéficiaire est un lien de confiance et d'échange construit sur un rapport d'égalité, et repose sur une vision partagée qui donne naissance à un acte commun. Elle ouvre un espace pour des actions nouvelles et permet la prise d'initiatives, l'expérimentation et l'innovation.

■ UN RESPECT MUTUEL

L'entreprise s'engage à respecter le projet du bénéficiaire, ses choix et son expertise. Elle tient compte de ses capacités de suivi et de sa taille afin de ne pas exiger de sa part de retours disproportionnés. Elle comprend que les projets ne peuvent se réaliser sans frais de fonctionnement et n'étudie pas cette question. Le bénéficiaire s'engage quant à lui à respecter l'entreprise en faisant preuve de transparence dans l'utilisation des fonds alloués ainsi que dans la réalisation du projet. Il l'informe régulièrement de l'évolution du projet et communique sur l'engagement de l'entreprise à ses côtés.

Le mécénat apporte à l'entreprise :

■ SÈNS ET PERSONNALITÉ

Le mécénat participe à la personnalité de l'entreprise. Il est le fruit de son histoire et la rend singulière. Pour cela, il doit être en lien avec le rôle de l'entreprise dans la société, et non avec les objectifs de son métier. Le mécénat est alors à même d'apporter un supplément de sens au travail quotidien dans l'entreprise. Chaque domaine d'action du mécénat (social, éducation, santé, culture, sport, solidarité internationale, environnement, recherche...), chaque bénéficiaire, enrichissent l'entreprise d'une spécificité nouvelle.

■ DIALOGUE ET OUVERTURE

La relation avec le bénéficiaire ouvre l'entreprise à des interlocuteurs avec lesquels elle n'aurait pas naturellement été en contact. Le mécénat crée des passerelles et instaure un dialogue avec les parties prenantes qui renforce l'ancrage de l'entreprise dans son environnement ou son territoire. Cette ouverture au monde permet à l'entreprise et aux collaborateurs de se confronter à l'Autre, ce qui peut les aider à développer leur créativité.

■ FIERTÉ ET DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Le mécénat contribue à mettre en cohérence les attentes des collaborateurs avec le projet de l'entreprise et peut susciter des prises de conscience. Mécénat de compétences, bénévolat facilité par l'entreprise, congés solidaires, parrainage par les collaborateurs... Le mécénat leur permet de sortir de l'entreprise pour donner de leur temps et de leur savoir-faire, et s'enrichir de nouvelles expériences. Leur participation aux actions de mécénat renforce la cohésion et le décloisonnement. Le mécénat développe la fierté d'appartenance et l'épanouissement au sein de l'entreprise. Il joue un rôle dans le recrutement et la fidélisation des collaborateurs.

■ RÉPUTATION ET CONFIANCE

Le mécénat répond à une attente de la société vis-à-vis de l'entreprise. Il participe à la construction de sa réputation et instaure la confiance, car il s'inscrit dans une démarche de long terme.

Le mécénat apporte au bénéficiaire :

■ RESSOURCES ET MOYENS

Les moyens opérationnels apportés par le mécénat de l'entreprise donnent l'opportunité au bénéficiaire de développer son activité et d'élargir le champ de ses possibilités. Outre la sécurité et la souplesse qu'apportent ses ressources financières et humaines, l'entreprise peut favoriser l'engagement de son personnel à travers le parrainage de projets par les collaborateurs, et l'encouragement du bénévolat. Elle peut également apporter une aide matérielle supplémentaire grâce au don en nature.

■ ACCOMPAGNEMENT ET EXPERTISE

La relation instaurée par le mécénat permet la rencontre de deux univers très différents. Par-delà le soutien matériel, le mécénat est aussi un accompagnement du bénéficiaire : forte de sa propre expertise professionnelle, l'entreprise mécène peut le conseiller, l'assister dans sa gestion, lui permettre d'accroître ses compétences dans des domaines souvent nouveaux pour lui. Elle l'amène à une plus grande autonomie pour aller vers de nouveaux développements et, si nécessaire, renforce son professionnalisme.

■ RECONNAISSANCE ET VISIBILITÉ

L'entreprise peut participer à l'accroissement de la notoriété du bénéficiaire et de son projet, et réciproquement. Le mécénat peut apporter une reconnaissance nouvelle au bénéficiaire, celle du monde de l'entreprise, ce qui renforce sa crédibilité : c'est un cercle vertueux important pour obtenir d'autres financements.

■ SYNERGIES ET RÉSEAUX

En apportant son réseau et sa coordination, ou en étant force de proposition pour faire travailler ensemble des acteurs qui s'ignoraient ou ne se connaissaient pas, l'entreprise peut créer des rapprochements et des synergies, sources de collaborations inédites et facteurs de progrès pour les causes soutenues. Le mécénat peut également ouvrir une porte sur de nouvelles collaborations avec l'entreprise mécène.

DECLARATION D'ENGAGEMENT

En signant la Charte du mécénat d'entreprise, nous nous engageons à :

- RESPECTER les principes qui y sont énoncés ;
- COMMUNIQUER notre engagement à respecter ces principes ;
- FAIRE CONNAÎTRE la Charte du mécénat d'entreprise à nos partenaires acteurs du mécénat d'entreprise, par exemple en l'annexant à nos conventions de mécénat ;
- PARTAGER notre expérience de la mise en oeuvre de la Charte du mécénat d'entreprise avec Admical, dans une démarche de progrès.

Organisation

Représentant

Signature

Date

Fondation d'Entreprise LEGALLAIS Philippe NANTERKUZ

08/06/12

2013
Dix ans de mécénat
acteurs ensemble



Contact : Brigitte Delord
Citis - 10 rue d'Atalante
14200 Hérouville Saint-Clair
contact@fondation-legallais.org
<http://www.fondation-legallais.org/>